Version 2023

L'accessibilité, sa règlementation

A Savoir

POUR QUI ?

- Les maîtres d'œuvre
- Les maîtres d'ouvrages
- Les architectes
- Les techniciens bâtiments et voirie
- Les services techniques de collectivité
- Les commerçants, artisans, ou futurs
- Les élus

PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis préalable

COMMENT ?

Par des approches pédagogiques : expositive et inter-active

COMBIEN DE TEMPS ?

Format sur un 1/2 jour à 1,5 jour

OÙ ?

- Sur site
- Au siège de CARPAccess

Les + de la formation

- Expertise d'usage liée à la connaissance des différents handicaps
- Jeu formatif

OBJECTIFS

- Connaître l'ensemble de la législation ayant trait à l'accessibilité
- Attirer l'attention des participants sur l'utilité du respect de la législation
- Sensibiliser à l'importance de la qualité d'usage destinée à apporter un meilleur confort pour tous

CONTENU DE LA FORMATION

- Exposé de la règlementation relative au :
  - cadre bâti : ERP (neuf ou existant), logements
  - IOP : Installations Ouvertes au Public
  - voirie, espaces publics
  - transports
  - chaîne de déplacement
- **Qualité d'usage**
- Appréhension de la réalité des handicaps :
  - Expérimentations actives par le biais de mises en situation
  - Echanges avec des Personnes à Mobilité Réduite

Nos supports de formations et nos locaux peuvent être adaptés à tout handicap. Toutefois, tous besoins spécifiques doivent être signalés à l'avance.